


Surveillance active des espèces envahissantes

Ces derniers mois, la rainette gracile et le python réticulé ont fait la Une, signalés auprès de la cellule de veille du pôle « Espèces envahissantes » du Conservatoire d'espaces naturels (CEN). Ce dernier va éditer des guides pratiques pour les experts et le grand public. « Ils comporteront des listes et des fiches d'identification d'envahisseurs, animaux et végétaux, à surveiller prioritairement, explique Patrick Barrière, coordinateur du pôle. Il est primordial de développer cette veille active pour détecter et prévenir au plus tôt de nouvelles invasions ». La Nouvelle-Calédonie a été divisée en huit secteurs. Les trois provinces ont validé les listes d'espèces. « Chaque secteur aura sa propre liste, mais certaines espèces, comme la fourmi de feu, à craindre absolument, sont communes à tous ».



La rainette gracile est une espèce envahissante nocturne.

© CEN Nouvelle-Calédonie

Signalements au 75 30 69 ou  www.cen.nc